



ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'HEBERGEMENT

L'article 441-7 du Code Pénal sanctionne d'une peine d'emprisonnement d'un an et d'une amende de 15000€ toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

Je soussigné(e),

Nom.....Prénom.....

Né(e)à

Demeurant

.....

Joindre :

L'original et la photocopie d'une pièce d'identité

**L'original et la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
(Eau, EDF/GDF, téléphone fixe)**

**Justificatif de la personne hébergée, au nom de la personne hébergée à l'adresse
de la personne hébergeant (Eau, EDF/GDF, téléphone fixe)**

Atteste sur l'honneur héberger à l'adresse indiquée ci-dessus :

M, Mme, Melle (*) NomPrénom.....

né(e) leà

Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Vie commune Veuf(ve) Garde alternée

Et

M, Mme, Melle(*) NomPrénom.....

né(e) leà

Et les enfants :

NomPrénom

NomPrénom

NomPrénom

Fait àLe

Signature de l'hébergeant(e)

Signature de l'hébergé(e)